



**École
Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe**

**SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande
1^{er} octobre 2024 à 18h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 1^{er} octobre 2024 à 18h30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, situé au 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Annie Ramacière (enseignante)	Geneviève Madon-Desgagnés (parent)
Marie-Louise Fortin (enseignante)	Ani-Kim Gendron (parent)
Audrey Gagnon-Martineau (enseignante)	Marianne Tanguay (parent)
Arnaud Gervais Raoul Adrien (enseignant)	Laura Turlea (parent)
Lynda Saidj (enseignante)	Veronica Coeto Avendano (parent) – secrétaire de l'assemblée du CÉ du 1 ^{er} octobre 2024

Formant quorum sous la présidence de Laura Turlea.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame: Nathalie Jarrin, directrice

SONT ABSENTS :

Amina Amokrane (service de garde)	Fréderrick Tremblay (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Laura Turlea, déclare la réunion ouverte. Il est 18h39.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Ramacière, que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum (5 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 4 juin 2024 (5 minutes)
4. Parole au public (5 minutes)
5. Points décisionnels
 - 5.1. Nomination des officiers (10 minutes)
 - 5.1.1. Présidence
 - 5.1.2. Vice-présidence
 - 5.1.3. Secrétaire – cela se fera en alternance entre les parents et les enseignants
 - 5.2. Nomination des membres de la communauté (5 minutes)
 - 5.3. Adoption du calendrier des prochaines réunions du CÉ 2024-2025 (10 minutes)
 - 5.4. Adoption de la Régie interne - Règlements intérieurs (5 minutes)
 - 5.5. Conseil de parents du CSSDM – élection du représentant et du substitut (5 minutes)
 - 5.6. Photo scolaire (5 minutes)
6. Sorties éducatives (approbation) (10 minutes)
7. Suivi sur le budget (10 minutes)
 - 7.1. Fonctionnement du CÉ (400\$)
 - 7.2. Formation des membres du CÉ (400\$)
 - 7.3 Budget CÉ-F4
8. Points d'information/rapports
 - 8.1. Direction (15 minutes)
 - 8.1.1. Support à trottinettes
 - 8.1.2. Fête de la rentrée
 - 8.1.3. Présentation et suivi concernant le projet éducatif
 - 8.2. OPP (10 minutes)
 - 8.3. Personnel enseignant (5 minutes)
 - 8.3.1. Activités parascolaires offertes par l'équipe SJDLL
 - 8.4. Service de garde (5 minutes)
 - 8.4.1. Activités parascolaires – Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont (LRCR)
 - 8.4.2 Réglementation et tarification SDG
9. Correspondance (5 minutes)
10. Varia – Points divers (5 minutes)
11. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Ramacière que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Madame Parmelie Cuillierier (parent), à titre de représentant de l'OPP :

- Thème abordé : les activités prévues par l'OPP



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

5. SUJETS NÉCESSITANT UNE DISCUSSION

5.1 **CONSIDÉRANT** qu'il faut procéder à la nomination des officiers du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 :

5.1.1 **IL EST PROPOSÉ QUE** Laura Turlea soit la présidente du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025. **Adoptée à l'unanimité.**

5.1.2 **IL EST PROPOSÉ QUE** Geneviève Madon-Desgagnés soit la vice-présidente du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025.
Adoptée à l'unanimité.

5.1.3 **IL EST PROPOSÉ QUE** le poste de secrétaire soit réalisé en alternance entre les parents et les enseignants.
Adoptée à l'unanimité.

5.2 **CONSIDÉRANT** la nomination du membre de la communauté, soit Cyncia Sanon de l'Oasis des Enfants, et **CONSIDÉRANT** que cette dernière a affirmé par courriel son désir de siéger en tant que membre de la communauté, **IL EST PROPOSÉ** qu'elle soit le membre de la communauté pour l'année scolaire 2024-2025.
Adoptée à l'unanimité.

5.3 **CONSIDÉRANT** l'adoption du calendrier des prochaines réunions du CÉ 2024-2025, telles que les dates sont comme suit :

- mardi 5 novembre 2024
- mardi 14 janvier 2025
- mardi 18 mars 2025
- mardi 15 avril 2025
- mardi 13 mai 2025
- mardi 3 juin 2025

IL EST PROPOSÉ par Madame Lynda Saidj que lesdites dates soient adoptées.
Adoptée à l'unanimité.

5.4 **CONSIDÉRANT** l'adoption de la Régie interne - Règlements intérieurs pour l'année scolaire 2024-2025; **CONSIDÉRANT** que les dates d'assemblée du CÉ ont été modifiées afin de refléter celles dûment adoptées; et **CONSIDÉRANT** que les noms des membres ont été modifiés afin de refléter les nouveaux membres du CÉ.

IL EST PROPOSÉ par madame Marianne Tanguay d'adopter la Régie interne 2024-2025.
Adoptée à l'unanimité.

À noter que le nom d'un parent qui s'est présenté comme substitut à l'AG ne correspond pas au nom écrit. On ne sait donc pas qui est ce parent. Le nom sera modifié ultérieurement une fois l'information corrigée obtenue, sans besoin d'adopter à nouveau une modification de la Régie interne.



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

5.5 **CONSIDÉRANT** qu'il faut procéder à l'élection du représentant et du substitut du conseil de parents du CSSDM; et **CONSIDÉRANT** que les rencontres dudit conseil se font en présentiel.

IL EST PROPOSÉ par Madame Laura Turlea que deux personnes lisent les comptes-rendus des ODJ pour évaluer la pertinence de participer aux rencontres de comité.

Madame Ani-Kim Gendron se porte volontaire pour être représentante.

Madame Geneviève Madon-Desgagnés se porte volontaire pour être substitut.

Adoptée à l'unanimité.

5.6 **CONSIDÉRANT** le besoin de renouveler le contrat avec l'agence actuelle de photo scolaire, ou d'établir s'il y a lieu de changer de fournisseur de photo scolaire pour l'année 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par Madame Veronica Coeto Avendano que l'agence Photo Repensée continue d'être celle pour l'année 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité.

6. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

6.1 « Dodo à l'école » : par les enseignants de maternelle, l'activité aura lieu dans la nuit du jeudi 19 décembre 2024 avec un spectacle de marionnettes, le coût demandé est de 725\$.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Sortie au théâtre pour les maternelles, 5 et 11 novembre 2024 financé par le Ministère.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Classe verte pour le 2^e cycle et les classes d'accueil du 2^e cycle en juin 2025 : le budget n'est pas encore défini et sera mentionné au prochain CÉ (à savoir qu'une aide sera donnée par le Ministère). Suggestion : vente de chandails à reconduire. Une vente de chocolats est prévue pour la campagne de financement. Audrey Gagnon-Martineau mentionne que la vente de chandails est complexe et propose de regarder d'autres sites.

Adoptée à l'unanimité sous réserve du montant du financement.

6.4 Sortie à la maison symphonique pour les classes d'accueil, le 24 octobre 2024, financé par le MEQ.

Adoptée à l'unanimité.

6.5 Fête de fin d'année, le 13 juin 2025. Le comité souhaite reconduire les activités avec Méga Journée d'une valeur de 4475\$. **Adoptée à l'unanimité.**

6.6 Grande Bibliothèque Nationale : ateliers sur la lecture pour les classes de 1^{ère} année, le 30 octobre 2024. Une demande de budget pour un autobus scolaire a été faite par Mme Saidj, mais le montant demeure inconnu car Mme Saidj est en attente du retour de la compagnie d'autobus jaune. À noter que Mme Saidj s'est déjà informée auprès de la STM pour le service de navette, et cette option n'est pas envisageable compte tenu de l'horaire. Mme Saidj a fait la demande de coût pour 2 autobus; mention des membres du CÉ que ça serait possible avec 1 autobus car les enfants sont petits en 1^{ère} année, mais cela reste à confirmer. **Adoptée à l'unanimité, sous réserve de l'approbation du coût final qui sera envoyé au CÉ par Mme Lynda Saidj.**



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

6.7 Le « rechaud-bus » qui offre un repas pour les élèves pour les classes de 1^{ère} année et la classe d'accueil de 1^{ère} année, le 26 novembre 2024. **Adoptée à l'unanimité.**

7. **SUIVI SUR LE BUDGET**

- 7.1 **Fonctionnement du CÉ (400\$)** : Le sujet est reporté au prochain CÉ pour des idées. Maud Desmarty de l'OPP est intéressée par ce budget pour la cour d'école. À suivre.
- 7.2 **Formation des membres du CÉ (400\$)** : Un sous-comité est formé pour réfléchir à l'usage de ce budget. Lynda Saidj et Laura Turlea se portent volontaires.
- 7.3 **Budget CÉ-F4** : Madame Jarrin informe le CÉ que le montant disponible est de 33 559,00\$

8. **POINTS D'INFORMATIONS**

8.1 ***DIRECTION***

- 8.1.1 **Support à trottinettes** : Suite à l'acceptation du support à trottinette, ils ont été fixés devant l'entrée du SDG.
- 8.1.2 **Fête de la rentrée** : est prévue vendredi 4 octobre 2024, une sucrerie glacée sera offerte aux élèves en après-midi et les enfants chanteront en matinée dans la cour de récréation. Une communication sera faite par la direction pour inviter les familles à venir voir les enfants chanter à 10h10.
- 8.1.3 **Présentation et suivi concernant le projet éducatif** : Madame Jarrin informe que l'objectif est « Augmenter l'écriture ». Elle nous en reparlera de façon plus officielle le 5 novembre 2024.

8.2 ***OPP***

- **Assemblée Générale** : est trop tard pour les parents, il est suggéré qu'elle se tienne avant la rencontre des parents.
- **Activités de l'OPP** : Voir le compte-rendu de la dernière rencontre de l'OPP (en date du 28 octobre 2024)
- Bal de Halloween pour le 3e cycle à être tenu le 25 octobre 2024. **Adoptée à l'unanimité.**
- Soirée jeux 8 novembre 2024 pour tous, avec détails à suivre. **Adoptée à l'unanimité.**
- Salon du livre et grande fournée pour le 20 novembre 2024, avec détails à suivre. **Adoptée à l'unanimité.**

8.3 ***PERSONNEL ENSEIGNANT***

- 8.3.1 **Activités parascolaires offertes par l'équipe SJDLL** : la direction souligne l'engagement des enseignants pour les activités proposées aux élèves.



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

8.4 **SERVICE DE GARDE**

8.4.1 **Activités parascolaires par les Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont (LRCR)** : session d'automne en cours. Les activités sont choisies lors d'un échange entre la direction de l'école et de l'organisme. Les parents du CÉ rapportent que l'offre n'est pas motivante et pas en concordance avec les intérêts des enfants (référence au sondage de l'année scolaire 2023-2024 auprès des enfants). Est-ce possible de regarder des activités lors du dîner? Madame Jarrin répond qu'elle va regarder les possibilités.

8.4.2 **Réglementation et tarification SDG** : La tarification d'une journée de base est passée à 9.5\$. Concernant les journées pédagogiques, il est demandé que le coût passe à 13\$. **Adoptée à la majorité.**

Pour : 7

Contre :

2

Abstentions : 12

9. **CORRESPONDANCE**

Aucun point.

10. **VARIA**

Aucun point.

11. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h45.

La levée de la réunion est proposée par Annie Ramacière, et adoptée majoritairement.



Présidente



Directrice